CHAMPIONNAT INTER CLUBS
PAR EQUIPES U10 (Le dimanche 6 Octobre)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Comités Départementaux : Ouvert aux clubs du CD17
Chaque club peut engager jusqu'à 3 équipes

Pour les équipiers : Cf. Règlements Généraux du Vade-mecum Sportif 2024.
Les membres de l'équipe doivent être licenciés dans un club qu'ils représentent.

U10 : nés en 2015 et après (l'objectif est de voir les U10 de 2025 pour constituer le groupe départemental d'entrainement).
L'épreuve est ouverte à partir du Drapeau Bleu pour les garçons et à partir du drapeau Rouge pour les Filles

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.
Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
Épreuve non-fumeur : Les coachs, les encadrants, les capitaines et les donneurs de Conseil ne sont pas autorisés à fumer.
Accompagnateurs / Parents / Coachs : **Pendant toute la durée du tournoi, ils doivent se tenir à une distance ne leur permettant pas de donner des conseils.**
Les coachs sont les seules habilités à donner des conseils et seulement entre les trous.

FORME DE JEU

Distances de jeu préconisées :
Repère pitch and putt sur le parcours l'Otus du Golf de La Rochelle Sud (max 90 mètres)

2 x 6 trous en greensome score max 8

La 1ère équipe devra obligatoirement être constituée d'une fille U10 et d'un garçon U10, né en 2015 ou après.
Dès lors q'un club a constitué sa 1ère équipe mixte, il peut inscrire d'autres équipes mixte ou non, dans un maximum de 3 équipes par club.

Addition des scores du matin et de l'après-midi pour le classement général

Le club vainqueur sera celui avec le plus points : voir exemple ci-dessous

(Si 15 équipes)

POSITION	POINTS CLUBS
1	30
2	28
3	26
4	24

5	22
6	20
7	18
8	16
9	14
10	12
11	10
12	8
13	6
14	4
15	2

En cas d'égalité, les équipes se partageront les points des positions occupées.

PROGRAMME

09H30 : Accueil et échauffement

10H15 : Briefing

10H30 : 1ER tours (6trous)

12H/12H30 : REPAS

14H : 2nd tours (6 trous)

16H/16H30 : Remise des prix et gouter

ENGAGEMENT

Confirmation de participation et d'inscription des joueurs et joueuses auprès de CANTET Mathieu (mathieu.cantet@gmail.com)

REPAS

Le golf La Rochelle Sud propose une formule à 12 euros comprenant Croque-Monsieur, chips, salade et un fruit.
Réservation obligatoire